

PAC 2026 : Bonus Haie



En 2025, le Bonus Haie a été augmenté et passe de 7 à **20€/ha/an**. Cette aide de l'Ecorégime est destinée aux agriculteurs qui gèrent durablement leurs haies.

! Non cumulable : avec la voie IAE de l'Ecorégime, avec une MAEC Biodiversité-entretien des ligneux ou avec le dispositif PSE gestion durable des haies.

REGLES POUR BENEFICIER DU BONUS HAIE

Condition 1 : détenir au minimum 6% de haies par SAU, & les terres arables, si l'exploitation en comprend, doivent également détenir au minimum 6% de haies.

Les haies prises en comptes sont celles déclarées à la PAC.

> Le taux de haies déclaré peut être trouvé sur la déclaration PAC dans le récapitulatif de la « déclaration relative aux éléments favorables à la biodiversité au titre de l'écorégime et de la BCAE8 »

Exemple : pour 100ha de SAU, il faut détenir 3km de haie minimum.

Condition 2 : être certifié Label Haie.

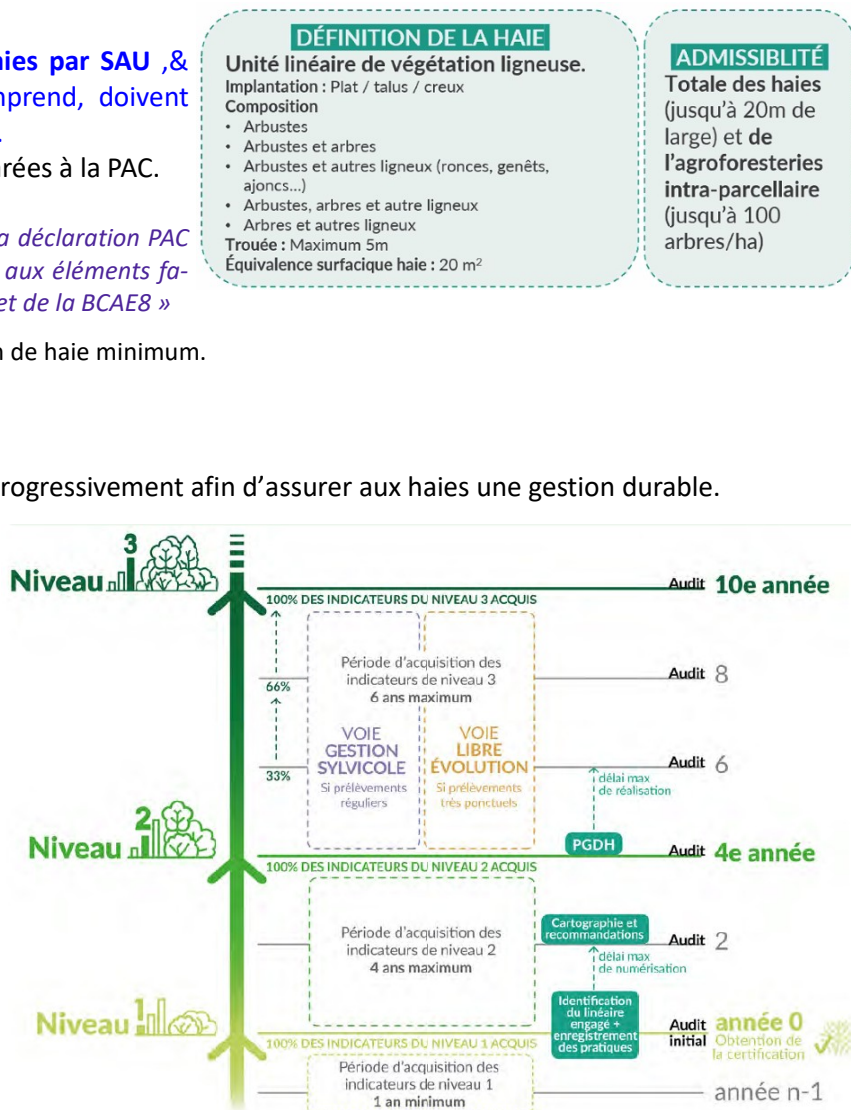
Ce Label s'organise en 3 paliers à atteindre progressivement afin d'assurer aux haies une gestion durable.

Pour entrer dans le Label, il est nécessaire de **valider l'ensemble des indicateurs du Niveau 1.**

(Attention, nouveau cahier des charges à compter du 1er septembre 2025, 2ans pour se mettre à jour pour les agriculteurs engagés sur la version précédente)

! Toutes les haies de l'exploitation sont engagées, même celles qui n'auraient pas été déclarées à la PAC. Le Label intègre également les lisières, alignements et bosquets.

! Le contrôle de l'organisme certificateur porte sur les pratiques de taille remontant à 1 an en arrière.



Coût du Label

L'audit de contrôle a lieu tous les 2 ans, la première fois pour intégrer le Label. Il est réalisé par CERTIS au coût de **567.50€ HT pour 2 ans** (coût estimatif de Certis, 2026). A ce coût s'ajoute une **redevance annuelle de 100€HT par an**. Si on lisse ces coûts annuellement, il faut compter **383,75€/an**.

A ce coût de fonctionnement, il faut ajouter le coût de la cartographie à établir sous 2 ans à compter de l'entrée dans le Label, puis celui du document à établir à l'entrée au Niveau 3. L'ensemble de ces documents doivent être réalisés par un organisme agréé.

CALENDRIER PAC 2026

Si vous souhaitez bénéficier du Bonus Haie en 2026, il est nécessaire de suivre ces étapes dans les délais impartis :

Avant le 15 mai 2026

- Vérifier les 6% de haies sur son compte TéléPac et avoir modifié ses SNA si nécessaire,
- Vérifier son éligibilité au Label Haie via l'auto-évaluation en ligne sur le site internet du Label, <https://autoevaluation.labelhaie.fr/>
- Cocher la case « Bonus Haie » dans Télépac.

Avant le 15 juin 2026

Remplir la demande d'engagement Label Haie en suivant les étapes sur le site internet : <https://labelhaie.fr/etapes-de-labellisation-individuelle/>

⇒ S'identifier auprès du Réseau Haie France (porteur du label) via le formulaire d'engagement en ligne <https://espaceclient.labelhaie.fr/DemandeEngagement>

A la réception de la demande, le Réseau Haie France envoie un contrat d'engagement qu'il faut signer et retourner

=> Faire la demande de certification auprès de Certis (contact Certis : Emilie Bellier 02.99.60.82.82 / emilie.bellier@certis.com.fr). Certis envoie une fiche excel à renseigner puis envoie un devis d'intervention et un contrat d'engagement à signer et retourner. C'est ensuite Certis qui vous contacte directement pour fixer le RDV de certification.

5. Avant le 31 août 2026

Avoir réalisé son audit d'entrée dans le Label assuré par Certis et fournir son certificat de labellisation Label Haie à la DDT.

ACCOMPAGNEMENT d'ARBRES, HAIES, PAYSAGES d'AVEYRON

L'association est agréée pour :

⇒ réaliser le **Pré-Audit** en pied de haies afin de voir si le niveau d'entrée est atteint et/ou de proposer des modifications d'itinéraires techniques pour l'atteindre. Le Pré-audit permet donc de préparer l'Audit d'entrée. Il sert également à se positionner vis-à-vis des niveaux suivants (2 & 3) et savoir ce que ceux-ci induisent comme modifications d'entretien et de gestion pour la suite.

! Le Pré-Audit n'est pas une étape obligatoire, il est possible de demander directement la certification.

⇒ Réaliser la **cartographie des haies 2 ans après** l'intégration du Label Haie,

⇒ Réaliser le **Plan de Gestion Durable** des Haies **6 ans après** l'intégration du Label Haie.

Accompagnement d'entrée dans le label pour l'obtention du Bonus Haie 2026

Accompagnement individuel incluant la réalisation d'un Pré Audit (1/2j) & l'accompagnement administratif pour l'inscription auprès de l'organisme certificateur (Certis) et de la structure porteuse du label (Réseau Haie France).

Pré requis : s'être renseigné sur le Label Haie & s'être auto-évalué [en ligne](#)

Date limite d'inscription (dans la limite de places disponibles) : 15 mai 2026

Coût du Pré-Audit : **500€**

possibilité de financements dans le cadre du Pacte en faveur de la haie, sous réserve de crédits disponibles, adhérents prioritaires

Pour s'inscrire pour un accompagnement individuel :

Sophie Hugonnenc sophie.ahp12@gmail.com